

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 novembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT
- Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN
- Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ
- Rapporteur : Madame Isabelle DOLLINGER

**N° CP/2017/478 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social**  
**PDH-Proposition d'attribution de subventions départementales pour l'adaptation de logements locatifs sociaux au handicap et/ou à la perte d'autonomie sur le territoire de l'EUROMETROPOLE**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 13 800 € à CUS Habitat pour l'adaptation de 6 logements situés à Oberhausbergen, « Carré de l'Emeraude » allée de l'Euro, ainsi qu'une subvention de 2 300 € à DOMIAL pour l'adaptation d'un logement situé à Strasbourg, 17 rue de Berne.

Elle approuve, par ailleurs, les termes des projets de conventions d'attribution de subventions et de réservation départementale de logements locatifs sociaux, annexés à la présente délibération.

Elle autorise son président à signer ces conventions.

**Non participation au vote :** Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171106-lmc1112452-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/11/17